

**Une voix:** Revenons aux chemins de fer.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne devrais pas chercher à traiter en détail en ce moment le premier crédit consacré à une politique nationale de transport. Je suivrai, je pense, le conseil du député de Saint-Jean-Albert, et j'essaierai, en présentant mes crédits pour 1966-1967, de donner des détails basés sur ce dont j'ai parlé ce soir. Plusieurs questions précises ont été soulevées au cours du débat. Cependant, la pendule indique que j'ai épuisé mon temps de parole.

**Une voix:** Continuez.

**L'hon. M. Pickersgill:** Les membres du comité consentent-ils à ce que je continue?

**Des voix:** Continuez.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'essaierai de traiter certaines de ces questions précises mais, en commençant, je devrais peut-être me refuser, par esprit d'abnégation, de traiter un sujet, car il ne conviendrait pas, pour deux raisons, que j'aborde la question qui a fait, plus que toute autre, l'objet de la discussion au cours de mes crédits.

• (9.30 p.m.)

Comme le savent les députés, les directeurs du Pacifique-Canadien viendront ici dès que le comité des transports décidera de les convoquer, et le mandat de ce comité est très large. J'espère—tout comme le député de Timiskaming—que nous étudierons seulement la question des services-voyageurs et non tous les problèmes qui se posent. Si nous faisons le contraire, le comité accomplira probablement beaucoup moins que s'il s'en tient au problème certes très grave des services-voyageurs.

Toutefois, je ne pense pas en parler ce soir, pour deux raisons. Premièrement, comme le savent les députés, le gouverneur en conseil a reçu un certain nombre de pétitions en appelant de la décision d'abandonner le *Dominion*. En tant que membre du cabinet, je devrai examiner ces pétitions et je pense qu'il serait mal à propos que je préjuge cette question avant la tenue des audiences. Et je ne crois pouvoir parler des services-voyageurs en général sans au moins avoir l'air de préjuger la question. Il vaudrait mieux me borner à la signaler en passant.

**M. Douglas:** Avant que le ministre passe à autre chose, pourrais-je lui demander s'il y a nécessairement une relation entre les deux questions? Je veux dire entre le service-voyageurs en général, que le comité des

Transports doit étudier, et la question du *Dominion*, dont le cabinet sera saisi. Je crois comprendre que le cabinet rendra sa décision sans attendre que le comité en rende une sur la première question.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne crois pas que le problème se pose si le comité procède avec une célérité raisonnable. L'une des requêtes, soit celle du gouvernement de l'Alberta, n'est arrivée que récemment. En fait, je l'ai vue aujourd'hui pour la première fois. Nous n'avons pas encore eu le temps de l'étudier. En outre, nous avons appris qu'il y en aurait une ou deux autres, et je ne pense pas que nous tentions de prendre une décision tant que toutes les requêtes ne nous seront pas parvenues. Quant à savoir si nous devrions en prendre une avant que le comité ait terminé son étude du service-voyageurs, je dirais qu'il y a des arguments pour et des arguments contre cette attitude. Je devrai consulter mes collègues avant de répondre à cette question.

**M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Le ministre voudrait-il ne pas oublier que certaines des délégations des villes de l'Ouest sont supposées venir ici, non seulement pour se présenter devant le comité chargé d'examiner les affaires du Pacifique-Canadien, mais encore pour s'entretenir avec des membres du cabinet au sujet de leur réclamation.

**L'hon. M. Pickersgill:** La chose ne devrait pas poser de problème. Le maire de Moose-Jaw, le porte-parole de huit ou dix villes des Prairies, a clairement fait entendre que les délégués ne viennent pas pour en appeler de la décision concernant le *Dominion*, mais pour présenter des instances au cabinet au sujet du transport des voyageurs en général. Il ne devrait pas nécessairement en résulter un conflit. Néanmoins, il y a là une situation difficile à laquelle je ne pense pas pouvoir apporter en ce moment une solution satisfaisante.

**M. Smallwood:** Le ministre me permettrait-il une question? J'ai soutenu hier que les chemins de fer n'acheminaient pas les céréales vers les ports. Après mon intervention, le ministre nous a donné certains chiffres pour les six dernières semaines, soit le nombre de wagons chargés dans les Prairies et le nombre de wagons déchargés aux ports. En additionnant ces chiffres, j'ai constaté qu'on avait chargé 2,745 wagons dans les Prairies et déchargé 3,130 wagons dans les ports. Il semble donc qu'entre les Prairies et les ports on ait ramassé 385 wagons chargés.